

# Séance du mercredi 04 juillet 2018

~~~~~

L'an deux mille dix-huit, le quatre juillet à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, Président ; d'après les convocations en date du 28 juin 2018.

## Présents :

Délégués de Migron : Mme POTTIER Agnès, MM. VICENTY Bernard et POTTIER Alain,  
Délégués du Seure : Mme THOUARD Geneviève et M. CHASSERIEAU Philippe,  
Délégué de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice, BEGEY Jean-Marie et TAUNAY Miguel.

Absente excusée : Mme BOULETREAU Sylvie.

Mme Geneviève THOUARD a été nommée secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- **Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 06 juin 2018**
- **Matériel**
- **Travaux en commun**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 06 juin 2018**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 06 juin 2018 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel**

#### *\* Tracto-pelle*

Monsieur le Président présente le devis établi par l'entreprise MBTP Agri de Ruffec pour la réparation du jeu dans la retro. Il s'élève à 3 995 € TTC.

Cependant, il signale que les vis sur deux des axes ont été resserrées. Le jeu est beaucoup moins important.

MM. BEGEY et POTTIER s'étonnent de ce dysfonctionnement car lors de la visite avant achat et l'essai, il n'avait pas été décelé. Selon eux, la réparation doit pouvoir être négociée pour un coût moindre avec cet argument.

M. BARUSSEAU est surpris par le type de travaux à effectuer à peine un an après l'acquisition.

M. CHASSERIEAU pense que cela est dû à l'emploi d'un godet surdimensionné et trop lourd. Pourtant, il a été livré pour être utilisé avec l'engin.

#### *\* Broyeur à bras « Bomfort »*

Les couteaux et 2 roulements ont été remplacés.

### **3- Travaux en commun**

#### *\* Point à temps (PATA) :*

- Villars les Bois : les travaux sont terminés. Il restera éventuellement en fin de campagne un passage à effectuer sur une voie communale.

- Migron : restent 3 jours (du 10 au 12 juillet) à 2 agents (le 10 : Jean-Noël et Jérémy) et (les 11 et 12 : Jean-Noël et Jean-Paul)
- Le Seure : 8 jours à partir du 16 juillet.
  - 3 agents les 16 et 23 juillet
  - 2 agents les 17, 18, 19, 24, 25 et 26 juillet

### **3- Questions diverses**

#### *3-1-Visites médicales pour renouvellement du permis Poids-Lourds (C)*

Considérant que le permis C est obligatoire dans l'exercice des fonctions des agents du service technique ;

Sur proposition de Monsieur le Président,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide la prise en charge intégrale du tarif de la visite médicale demandé par les médecins de ville agréés dans le cadre de la prorogation du permis poids-lourd (C) des agents du service technique.

#### *3-2- autres observations*

\* Alain POTTIER : demande ou en sont les recherches pour l'acquisition d'un rouleau compacteur (cylindre). Monsieur le Président le charge de prendre des rendez-vous de visite.

Le prochain comité syndical est fixé au mercredi 05 septembre 2018 à 19h00 à la Mairie de Migron.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h00 et ont signé au registre les membres présents*

Le Président,  
*Philippe CHASSERIEAU*

La secrétaire,  
*Geneviève THOUARD*

Les membres du comité syndical,

*Agnès POTTIER*

*Bernard VICENTY*

*Alain POTTIER*

*Fabrice BARUSSEAU*

*Jean-Marie BEGEY*

*Miguel TAUNAY*